

Questions au Feuilleton

	1981-1982 (\$000)				1982-1983 (\$000)			
	CEIC	IetC/EER	Travail Canada	Total	CEIC	IetC/EER	Travail Canada	Total
Nouvelle-Écosse	364	367	—	731	822	1,036	6	1,864
Nouveau-Brunswick	91	6	—	97	444	84	—	528
Québec	1,695	517	—	2,212	4,426	2,738	280	7,444
Ontario	1,257	1,629	—	2,886	3,252	17,586	180	21,018
Alberta	—	—	—	—	—	77	—	77
Colombie-Britannique	—	—	—	—	18	—	—	18
				5,926				30,949

*Le PAIM a aussi contribué des fonds pour augmenter les stimulants offerts au titre du programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée de la CEIC. Les dépenses encourues en vertu du PAIM se chiffraient à 26.8 millions de dollars en 1981-1982 et 18.4 millions de dollars en 1982-1983.

LES FEMMES DANS LES MÉTIERS NON TRADITIONNELS

Question n° 125—M. Stewart:

Existe-t-il un programme de formation des femmes dans les métiers non traditionnels et, le cas échéant, a) combien de femmes y ont participé, b) combien a-t-il coûté au cours de chaque année financière depuis sa création?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Des stimulants financiers particuliers sont offerts dans le cadre du Programme national de formation pour former des femmes dans les professions non traditionnelles.

a) Depuis l'adoption de cette initiative spéciale jusqu'à la fin de septembre 1983, 13,130 femmes ont bénéficié de ce programme.

b) Le coût total des stimulants au cours de chaque année financière depuis l'adoption de cette initiative spéciale a été:

1980-1981	11.3 millions de dollars
1981-1982	18.8 millions de dollars
1982-1983	18.4 millions de dollars
1983-1984	11.3 millions de dollars (au 30 septembre 1983)

LE PROGRAMME DE TRAVAIL PARTAGÉ

Question n° 127—M. Stewart:

Existe-t-il un Programme de travail partagé (PTP) et, le cas échéant, a) le gouvernement y a-t-il prévu de l'aide pour les employés ou les employeurs, b) quelle aide a été offerte, c) combien a-t-il coûté aux contribuables?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui. Travail partagé est administré conformément à l'article 37 de la loi sur l'assurance-chômage.

a) Depuis la mise en œuvre du Programme en janvier 1982, près de 286,727 travailleurs canadiens y ont participé dans le but d'éviter les mises à pied de 118,500 de leurs compagnons de travail.

b) Ces travailleurs ont été partiellement indemnisés pour les heures perdues en recevant 116.4 millions de dollars en prestations d'assurance-chômage. Ces prestations sont payées au moyen des cotisations des employeurs et des employés au Compte de l'assurance-chômage.

c) Les coûts du travail partagé sont défrayés à partir du Compte d'assurance-chômage. Le coût net pour Travail partagé est approximativement de 0.9 cent par semaine pour chaque travailleur et de 1.3 cent par travailleur, par semaine, pour chacun des employeurs.

LE PROGRAMME DE FORMATION GÉNÉRALE DANS L'INDUSTRIE

Question n° 131—M. Stewart:

1. Existe-il un programme de formation générale dans l'industrie et, le cas échéant, au cours des années financières a) 1980-1981, b) 1981-1982, c) 1982-1983, combien a-t-on versé aux employeurs sous forme de remboursement des salaires des employés et des frais de formation?

2. Quel est le budget prévu au programme pour 1983-1984?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. Oui, il existe un programme de formation générale dans l'industrie. Les dépenses sous forme de remboursement aux employeurs de 1980-1981 à 1982-1983 ont été les suivantes:

1980-1981	99.9 millions de dollars
1981-1982	103.1 millions de dollars
1982-1983	67.5 millions de dollars

2. Les dépenses prévues pour l'année financière 1983-1984 dans le cadre du même programme sont évaluées à 89 millions de dollars.

GROSSE-ÎLE

Question n° 141—M. Herbert:

Le gouvernement songe-t-il à préserver Grosse-Île, dans le Saint-Laurent, comme lieu historique ou parc national et, le cas échéant, a-t-on terminé l'étude de son importance historique?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Oui, le gouvernement songe à préserver Grosse-Île, dans le Saint-Laurent, comme parc historique national. En 1980, une plaque commémorative a été érigée en reconnaissance de son importance historique nationale.

Une étude du thème de l'immigration, qui permettra à la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada de déterminer si Grosse-Île mérite d'être préservée comme parc historique national, est présentement en cours. L'étude devrait être terminée d'ici au début de l'été 1984.

L'INFLUENCE DU DÉFICIT GOUVERNEMENTAL SUR LES TAUX D'INTÉRÊT

Question n° 163—M. Mazankowski:

1. Le modèle économétrique de la Banque du Canada permet-il d'évaluer l'impact sur les taux d'intérêt à court et à long terme au Canada de niveaux variables du déficit gouvernemental et a) sinon, pourquoi, b) le cas échéant, quel changement prévoit-il dans les taux d'intérêt à court et à long terme si le déficit est (i) nul (ii) de 10 milliards de dollars (iii) de 20 milliards de dollars?